

Communiqué sur SODASTREAM fév. 2012

27.02.2012

Categories: Boycott consommateur

Vous aimez faire votre eau minérale avec les appareils vendus à la MIGROS et à la COOP, SodaStream (anciennement appelé SodaClub) ?

Vous devez savoir ce qui suit :

Made in Israël : Une information frauduleuse

Contrairement à ce qui est affiché sur ses produits, Soda Stream fabrique ses appareils dans le parc industriel de Mishor Edomin qui est une implantation israélienne illégale dans les Territoires Palestiniens Occupés (TPO).

Pourquoi SodaStream ment-il ?

pour bénéficier des tarifs douaniers préférentiels de l'Union européenne accordés aux produits israéliens (mais pas aux produits provenant des TPO ou de Gaza comme statué par la Cour européenne de Justice en 2010) ;

pour tromper les consommateurs/consommatrices qui ne souhaiteraient pas soutenir la politique israélienne de colonisation en achetant un tel produit ;

plus fondamentalement pour cacher le fait que cette activité économique basée sur des terres palestiniennes confisquées des TPO constitue une violation du droit international : Israël, pays occupant, n'a pas le droit d'établir des implantations et des activités économiques dans les TPO. Et les sociétés qui participent, facilitent et/ou bénéficient de ces activités économiques sont également dans l'illégalité.

Qu'est ce que Mishor Edomin ?

Mishor Edomin est un des 17 parcs industriels établis par l'Etat d'Israël dans le TPO. Pour créer Mishor Edomin le gouvernement a procédé à la plus grande expropriation de terre (7500 hectares!) dans l'histoire de cette occupation. Ces parcs industriels font partie d'une stratégie d'ensemble pour servir l'économie israélienne et pour renforcer le contrôle israélien sur les TPO.

Pourquoi SodaStream s'est établi à Mishor Edomin ?

Selon le président de la compagnie, le gouvernement israélien a offert des conditions imbattables : pas de loyer pendant les premiers 6 mois, des subsides pour rénover les locaux, des déductions fiscales, etc. Egalement « pas de bureaucratie » ce qui signifie en clair une application plus « flexible » des lois du travail et les lois concernant la protection de l'environnement.

Vu le taux de chômage dans les TPO, il ne reste guère d'autres possibilités aux Palestiniennes et Palestiniens – expropriés de leur terre – que de travailler dans ces implantations illégales. Ils sont une main d'œuvre bon marché et malléable à merci. Leurs salaires sont bien inférieurs au minimum légal et ils risquent de perdre leurs cartes de « sécurité », et donc toute possibilité d'emploi, s'ils protestent contre leurs conditions de travail déplorables.

Les sociétés Migros et Coop ont toutes deux signé le Global Compact de l'ONU où elles promettent de ne pas se rendre complices de violations des droits humains. Elles disent que l'on peut acheter en « toute bonne conscience » leurs produits, qu'elles se soucient du développement durable, qu'elles recherchent la plus grande transparence possible dans l'information et la traçabilité de leurs produits pour leur clientèle.

Mais MIGROS et COOP, lorsqu'elles vendent un produit SodaStream :

- trompent les consommateurs en relayant des informations frauduleuses sur l'origine du produit et ses conditions de production ;
- cautionnent une politique de discrimination salariale et des conditions de travail déplorables envers les travailleurs palestiniens de SodaStream ;
- se rendent complices de violations du droit international.

[Le communiqué en .pdf](#)

Boycott des produits israéliens jusqu'à ce qu'Israël respecte le droit international et reconnaisse les droits légitimes des Palestiniennes et Palestiniens

